#### CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES VOSGES **ANNEXE 1**

28 RUE DE LA CLE D'OR - B.P. 30084 88003 EPINAL CEDEX

Tél: 03-54.05.60.25 - Fax: 03.29-35-50-72 - Internet: www.cdg88.fr

### **DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME**

(document à compléter seulement par les candidats sans diplôme)

Ce document doit **impérativement** être rempli et fourni par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme pour se présenter à un concours, accompagné des pièces justificatives mentionnées dans la constitution du dossier.

Veuillez également con	npléter les tableau	ıx (p. 1 et/ou 2)	vous concernant.		
NOM et prénom du ca	andidat :				
(pour les femmes mar	iées, précisez le n	om patronymiq	ue)		
Date de naissance : _	_ / /	à			
CONCOURS POUR L CONCOURS D'ADJOIN SESSION 2016					
Condition de diplôme			maina au minaan V da la		a ali i u dua auda lua
			moins au niveau V de la ualification reconnue comn		
			ce concours ou pour tout case correspondant à voti		rs pour lequel la
		OUI as échéant joind	□ NON dre la copie de la décision)		
	DIPLOMES OU V	ALIDATION DE	ES ACQUIS DE L'EXPERIE	ENCE	
Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme <sup>(1)</sup>	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	OBTENU (oui/non)	Année d'obtention
			onal du Brevet – niveau IV ence, Maîtrise, Master 1 –		
Le candidat certi	fie l'authenticité d	es informations	portées sur ce document.	(*)	

Signature:

<sup>(</sup>¹) Toute fausse déclaration est punie par la Loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

### CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES VOSGES

28 RUE DE LA CLE D'OR – B.P. 30084 88003 EPINAL CEDEX

Tél: 03-54.04.60.25- Internet: www.cdg88.fr

ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES (document à compléter seulement en cas de demande d'équivalence pour les candidats sans diplôme)

NOM et prénom du candidat : .....

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE : CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ERE CLASSE SESSION 2016

901100011010	<u> </u>	, MADE EGIT MEGENTE	INFORMATIONS	S RELATIVES	AU <mark>X EMPL</mark> OI <mark>S (</mark>	OCCUPES
EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	PAR LE CA  Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administratio n	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)
		Centre	de	est		
		<b>U</b> -				

## Signature:



# PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS DEMANDANT UNE EQUIVALENCE DE DIPLOME POUR LE CONCOURS EXTERNE

### (POUR LES CANDIDATS SANS BACCALAUREAT OU SANS DIPLOME DE NIVEAU IV)

En plus des pièces dans le dossier d'inscription doivent également être impérativement jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme:

FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  ET    une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompil avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.   ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.   ou une copie du diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titre a finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.   ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.    CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    Aprésente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie des contrats de travail et des certificats de travail delivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle vacroée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traductura ragrée.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP), correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME   MARCHALTES PROFESSIONNELLES    la présente demande d'équivalence d	CANDIDATS BENEFICIANT D'UNE EQUIVALENCE DE PLEIN DROIT
To une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.  □ ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.  □ ou une copie du diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titre a finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.  □ ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  □ copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  □ candidat su moins au même niveau que le diplôme du titre au moins équivalent complétée et signée par le candidat.  □ une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.  □ ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  □ un traducteur agréé.  □ de traduité professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplô	FOURNIR:
□ une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis. □ ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis. □ ou une copie du diplôme ou titre nomologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis. □ ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code ut ravail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé. □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par	
accompil avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis.    ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.   ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre a finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.   ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.    CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   FOURNIR:	
requis.    ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.   ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.   ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.    CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   Ou tout autre demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.	
□ ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis. □ ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, ciassé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis. □ ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie des contrats de travail et des certificats de travail devirés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé. □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis □ une copie de verificats de travail (a decontrats de travail ou, de défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionne	accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux des diplômes ou titres
d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.  Ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.  Ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    a présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   du tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extraît Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   a présente demande d'équivalence de diplôme durent complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   Sustripant D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TOURNIR:   a présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrai	requis.
d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.  Ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.  Ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    a présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   du tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extraît Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   a présente demande d'équivalence de diplôme durent complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   Sustripant D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TOURNIR:   a présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrai	ou une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est
□ ou une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.  □ ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ ut out autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, declaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé. □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELU REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie des certificats de travail, des contrats de travail, ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle eu candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), □ une copie des certificats de travail, des contrats de travail, ou, à défaut	
RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis.  ou une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:  I la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  I une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.  Ou tout autre document étabili par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extraît Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  Si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:  I présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extraît Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut)  Si possible, tout document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il me	
□ u une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel.  CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Insaft, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé. □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie dus certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ a demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par l	
CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   one copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    Pour la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail, de la certificats de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   du defaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la rature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   du commer de l'activité professionnelle cevercée.   de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut)   si po	
CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    a présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFREIBUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    POURNIR:   La présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut),   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRA	
TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    Course   Course	dipione, par arrete ministeriei.
TROIS ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    Course   Course	CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS
la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET   JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    FOURNIR :	
une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET   JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    POURNIR :	
une copie des contrats de travail et des certificats de travail délivrés conformément à l'article L. 122-16 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET   JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES    POURNIR :	la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.  ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académiqu	
l'activité professionnelle exercée.  □ ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  □ is possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis. □ une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education N	
□ ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie dus certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une a	
l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR: □ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis. □ une copie des certificats de travail des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ du tautre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES  OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut), documents traduits le cas échéant en français par un traducteur agréé.  si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:   la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
par un traducteur agréé.    si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME   IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET   JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES   TOURNIR:	
si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   dut autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:   la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES   OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE     GURNIR:   La demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
CANDIDATS TITULAIRES D'UN TITRE OU DIPLOME IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES   OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE     GURNIR:   La demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET  JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES	la CSP).
IMMEDIATEMENT INFERIEUR A CELUI REQUIS ET  JUSTIFIANT D'AU MOINS DEUX ANS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES  FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES	CANDIDATO TITULAIDEO DUAN TITDE OU DIDLOME
FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extraît Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE   la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
FOURNIR:    la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis.   une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.   tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).   si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE   a demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
□ la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis. □ une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
□ une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis. □ une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée. □ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
□ une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.  □ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée.  tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).  si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)  une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
□ tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut). □ si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR: □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. □ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) □ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut).    si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).    CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
fiscale énonçant le statut).  si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio- professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la CSP).  CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	de postes, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration
CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	fiscale énonçant le statut).
CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-
CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:    la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.   une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)   une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie contrat de travail s'il mentionne la
CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)  une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
FOURNIR:  I la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  I une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)  I une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DE DIPLOMES
☐ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat. ☐ une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) ☐ une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	
une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale) une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE
Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)  une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE FOURNIR:
une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que	OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  □ la demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  Ia demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations
ιο παιτίχαιο	OBTENUS DANS UN AUTRE ETAT QUE LA FRANCE  FOURNIR:  Il a demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat.  Il une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par la Délégation Académique des Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (service relevant du Ministère de l'Education Nationale)